

s'était passée jusque-là entre l'aride travail d'un bureau, et le spectacle déchirant d'un père qui se mourait; qu'une existence plus animée était nécessaire à son esprit, ainsi qu'à sa santé.— Louise épousa M. R... à la condition que sa sœur vivrait auprès d'elle. Peu de jours après son mariage, Eugène s'engagea comme volontaire dans un régiment qui partait pour Alger, et il ne tarda pas à s'y distinguer.

Berthe suivit forcément Louise; mais elle était jalouse du mariage de sa sœur cadette, jalouse de l'intérêt que chacun témoignait à cette douce et charmante jeune femme. Son orgueil blessé, sa jalousie, son chagrin, aigriront de plus en plus son caractère, allumèrent son sang, et lui causèrent bientôt une véritable maladie; et comme Berthe n'écoutait ni les sages et douces paroles de sa sœur, ni les conseils du médecin, elle mourut à la fleur de son âge; nul ne la pleura que la bonne Louise, et son frère à qui elle écrivit ce nouveau malheur.

“ Les égoïstes, ceux qui se sont aimés eux-mêmes par-dessus tout, n'ont pas d'amis et ne laissent aucun vide après eux.”

Louise n'avait porté en dot à M. R... que ses dix-sept ans et ses vertus; mais c'était un “ riche trésor que celui des vertus que renfermait le cœur de Louise; elles font le bonheur de son mari et de ses enfants.” Des lettres d'Eugène viennent souvent la consoler de son absence. Ce frère si bon et si aimé, cette tendre sœur, espèrent se réunir un jour, et achever leur vie l'un près de l'autre, en parlant encore de leur père adoré.

COMMENT SE PERPETUENT LES BIENFAITS.

Les événements de 1848 avaient porté un coup funeste à la prospérité du sieur X..., négociant à Paris. Pendant deux années encore, il luttait contre la mauvaise fortune; mais ses ressources finirent par s'épuiser, et il se vit à la veille d'être obligé de suspendre ses paiements.

De père en fils la maison de commerce dirigée par le sieur X... avait gardé intacte cette probité, cette rigoureuse exactitude dans les affaires, qui sont pour le marchand comme un titre de noblesse. L'idée d'une faillite inévitable, imminente, se présenta à l'esprit du négociant comme une honte à laquelle il résolut de se soustraire par le suicide. Ne voulant pas laisser dans le monde, sans appui et avec une tache au front, son fils âgé de cinq ans, il eut la pensée de le faire mourir avec lui et de donner à cette double mort l'apparence d'un accident. Pour exécuter ce projet, il jugea qu'il devait s'éloigner de la capitale.

Le sieur X... avait aussi un correspondant qui lui devait une somme assez importante; mais il avait de fortes raisons pour ne pas croire à la solvabilité de cet individu. Il se détermina néanmoins à aller le trouver, décidé, si cette démarche ne réussissait pas, à se précipiter avec son enfant dans le fleuve voisin de sa demeure. Les choses ainsi arrêtées, il eut un entretien avec sa femme, affecta des espérances qu'il n'avait plus, et parla de la nécessité d'un voyage dans le Midi, manifestant le désir d'emmener avec lui le petit garçon, dont la santé chancelante devait se raffermir sous un climat plus doux. Trompée par son langage, sa femme consentit à son tour et pressa son départ.

Ainsi qu'il l'avait craint, le sieur X... ne rencontra

qu'une déception. En sortant de chez son correspondant, il fit ses préparatifs. Le soir, à une heure avancée, il était au bord du fleuve, dans un endroit désert hors de la ville. Il monta sur un bateau amarré au rivage. Certain de ne pas être dérangé dans ce suprême sacrifice, il fit une fervente prière, et, tenant dans ses bras son enfant, il prit son élan pour se précipiter.

En ce moment tomba sur son épaule une main vigoureuse qui le retint immobile. Effrayé, il se retourne, et, à la clarté de la lune sortant d'un nuage, il voit devant lui un homme revêtu du costume ecclésiastique.

Cet homme était le père A., supérieur des missionnaires de la ville où ce douloureux drame allait s'accomplir, jouissant dans la contrée d'une grande réputation de sainteté, et dont les actes de dévouement, de charité, de courage héroïque, sont gravés dans tous les cœurs. Alors que le choléra traînait sur la cité son lindeu empoisonné, les victimes tombaient en si grand nombre qu'une partie de la population fuyait épouvantée ce séjour de mort. Le père A... se multipliait, soignait les malades, fortifiait les courages, montrait aux âmes la route du ciel, ensevelissait les corps corrompus, et remplissait la ville de sa dévorante activité. Rencontrant un des principaux fonctionnaires qui, lui aussi, fuyait le fléau, il court à la voiture et arrête les chevaux: “ Monsieur, dit-il au magistrat, si vous nous abandonnez, je sais rester seul pour secourir tant de malheureux; mais Dieu, je l'espère, me donnera la force de remplir ma tâche et la vôtre.” Ces paroles firent monter la rougeur au front du personnage. Il tendit la main au père A... “ Merci! lui dit-il, vous me rappelez mon devoir que j'oubliais; je vais pour l'accomplir. Voici d'abord l'argent que j'emportais pour séjourner ailleurs; prenez-le donc pour les malades et pour les orphelins.” La voiture reprit le chemin de la ville, et le fonctionnaire tint si bien sa promesse que sa belle conduite lui valut une récompense du gouvernement.

Quelque temps après, un étranger qui avait pris un logement dans les environs, où il comptait rester plusieurs mois, tomba gravement malade. Malgré les secours de la science, son état empira bientôt de telle façon qu'il sentit que sa fin était proche. Alors il fit réclamer l'assistance du père A., dont il avait entendu raconter les vertus. Le religieux se rendit à cet appel et fut assidu près du malade. Au moment de mourir, ce dernier, se soulevant avec effort, prit sous son chevet un portefeuille et le lui remit en disant: “ Il y a là dedans 10,000 fr. Prenez-les. Cette somme ne fait aucun tort à mes héritiers, car je devais la dépenser dans mon voyage, et, avant de partir, j'ai disposé par testament de ma fortune. Je désire que ces 10,000 fr. ne soient pas employés par vous en aumônes partielles, mais que vous les consacriez en totalité au soulagement d'une infortune imméritée.”

Epuisé par l'effort qu'il avait fait pour parler, le malade ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Le père A... avait voulu rester pour lui fermer les yeux, et, quand il quitta cette maison, il était fort tard. Par un enchaînement de circonstances qui paraîtraient romanesque, si des documents certains n'en établissaient l'authenticité, c'était ce même soir que le sieur X... avait choisi pour exécuter son dessein. Le père A..., qui revenait en suivant les bords du fleuve, l'aperçut, et, se doutant de son projet, en empêcha l'accomplissement, ainsi que nous l'avons raconté.

Le religieux s'empara d'abord de l'enfant et fit comprendre au négociant l'énormité du crime qu'il